



Association Cognaçaise d'Etudes et de Recherches Sous-Marines
Les récollets, 53 rue d'Angoulême, 16100 Cognac
Agréé Jeunesse et Sports n°16S252 / Affilié FFESSM N°02160074

Procès-verbal du Comité Directeur du 11 mai 2022 à 20h
au local de l'ancienne piscine à Cognac

L'ordre du jour a été adressé aux membres du comité directeur et aux responsables des commissions.

La réunion est présidée par Pascal CHARLIER.

Présents :

Membres : Pascal CHARLIER, Christian COUSSEAU, Jean-Marc JOSSE, Corinne LAGRAVE, Yves LEMAITRE, Émeric MIALET, Stéphane NAVAUD, Julien PELLERIN, Alban PETITEAUX, Nicolas SIMON, Corinne THOMAS.

Présidents de commissions : Carole BREDA, Bernard SABOURAUD, VIAUD Cathleen

Absents excusés : Coraline CHALLET, Jean-Michel FAURE, Éric PANNAUD, Maria PANNAUD, Ingrid ROSSIGNOL, Nathalie VIGNERON

Ordre du jour :

1. Intervention Xavier MARTY
2. Approbation du PV CODIR du 9 mars
3. Bilan sortie club Hendaye avril 2022
4. Challenge François premier
5. Forum associations
6. Accès fosse Nautilus pour formations N1 et N2
7. Été actif 2022
8. Week-end jeunes 11-12/06/22
9. Questions diverses

1) Intervention de Xavier MARTY

- Remerciement au docteur DANDELOT pour son engagement au sein de l'association en qualité de « Monsieur BIO ».
Faisabilité en fin de saison lors du barbecue du 05 ou 07 juillet 2022 selon le créneau d'entraînement octroyé par la piscine X'eau. A partir du 4 juillet à fin août, l'unique horaire d'entraînement sera de 19h30 à 21h.
- Marathon « flow des gabariers » du 25 juin 2022 : nage en eau libre sans PMT.
Le club diffusera le PDF de l'événement aux adhérents pour information.

2) Approbation du CODIR du 9 mars 2022

Le PV a été diffusé par mail pour approbation, aucune rectification n'a été demandée.

3) Bilan sorties club HENDAYE avril – mai 2022

- Sortie du 1^{er} et 2 avril, une dizaine de cadres a participé à cette remise à l'eau.
- Sortie du 30 avril au 1^{er} mai, quarante cinq plongeurs se sont inscrits
Validation des N1 pour la famille MARQUET, Lou LETOURNEAU et Olivier BROUX.
Emma LETOURNEAU n'a pas réalisé la deuxième plongée.
Mise en situation pour une douzaine de N2
Plongée en autonomie pour les N3
Pascal CHARLIER a organisé ce WE et ne souhaite plus s'investir pour l'organisation des prochaines sorties techniques (17-18 et du 23 au 25 septembre).

Corinne THOMAS expose les problèmes rencontrés durant ce week-end ouvrant le débat sur le ressenti des encadrants :

- Faut-il accepter les accompagnants sur les bateaux sans contrepartie financière, ni assurance spécifique ? cela alourdit la charge d'organisation et financière du club.
- Les encadrants sont confrontés de plus en plus à un manque de motivation des participants, engageant une réflexion sur la validation des niveaux.
- Les encadrants paient leurs déplacements, les plongées et les frais annexes lors des sorties techniques. Comment font les autres clubs, quelles sont les éventuelles subventions pour quelle formation (ex N4 par le CSNA)

Il faudrait définir un cahier des charges et des règles. Nicolas SIMON est chargée de faire des propositions. Christian COUSSEAU se renseignera auprès du CODEP.

- Sortie des 7-8 mai, cinq candidats N4 et cinq cadres pour le CODEP avec 3 N3 du club encadré par Stéphane MAGNANT.

4) Challenge François Ier le 15 mai 2022

Éric PANNAUD a bien communiqué autour de cette manifestation. Les lots ont été récupérés et la fin de leur préparation est prévue le jeudi 12 mai à 19h50.

Point sur la restauration : Cathleen et Corinne font appel aux bénévoles pour préparer et mettre en place les tables et matériels nécessaires (plancha, tireuse à bière, tables ...)

Elles listent les derniers besoins en matériel. Le rendez-vous est donné pour 8h à la base de plein air.

5) Forum des associations

La ville de COGNAC organise l'événement les 10 et 11 septembre 2022. Il faut faire un planning des référents par demi-journée.

6) Accès fosse NAUTILIS pour formations N1 et N2

Pascal CHARLIER s'est entretenu avec la directrice très positivement par téléphone. Il a exposé le souhait de profiter de la fosse pour les formations. Deux solutions se présentent :

- Profiter des créneaux des autres clubs et ceux du GESMA afin de se partager la fosse et le matériel.
- Réserver le samedi soir en période hivernale entre novembre et mars soit 5 samedis. Dans ce cas, il faut obtenir l'autorisation d'utiliser le matériel des clubs CSAR ou GESMA.

La plongée avec fosse de 10 mètres nécessite la présence d'un cadre DP E3 minimum.

7) Été actif 2022

A Châteauneuf : les 11-18-25 juillet. Un véhicule sera nécessaire pour déplacer le matériel.
Cadre DP : Nicolas SIMON se propose pour le 11/07 ; Pascal CHARLIER pour le 18/07.

A Jarnac : les 20 juillet et 3 août. Nicolas SIMON se propose pour le 20 juillet.

8) Week-end jeunes 11 et 12 juin 2022

Pascal Charlier et Christian COUSSEAU encadreront cinq jeunes lors de cette sortie loisir organisé par le CSNA. Ils rencontrent une faible motivation et implication pour ce week-end.

9) Questions diverses

- Utilisation de la piscine X'EAU 2022-2023

A partir de septembre de 20h15 à 22h pour les mardis et jeudis. Trois lignes d'eau ne seraient disponibles les jeudis qu'à partir de 20h30, et il nous est demandé deux de ces lignes d'eau jusqu'à 20h45. En compensation, le bassin serait disponible jusqu'à 22h15 pour une sortie du bâtiment à 22h30.

Le CODIR argumente le besoin de l'ensemble du bassin pour faire le cursus complet des formations de la bouteille à l'apnée et la nage palme et accorde la cession des trois lignes uniquement jusqu'à 20h30 à l'activité d'un autre club. De plus, il faut formaliser une demande d'utilisation du petit bassin la deuxième semaine de chaque mois pour l'apnée statique.

- Travaux sur la Touvre : pas de plongées du 23 mai au 17 juin 2022.
- Forum du parcours éducatif le 31 mai 22 ; Pascal CHARLIER a été sollicité pour y participer.
- Ouverture d'un magasin de vêtement publicitaire à Fontcouverte
- RIFAP
Formation de 14h organisé par Corinne THOMAS. La journée du samedi 11 juin est retenue pour la partie théorique et les mardi 14 et jeudi 16 juin pour la pratique en piscine. Une communication sera faite aux adhérents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Signature du Président
Pascal CHARLIER



et de la secrétaire
Corinne LAGRAVE

